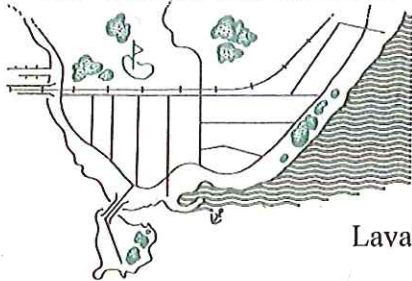


association de citoyens
de Laval-sur-le-Lac



URBANISME 7 JUL 2015 1536

Laval, 29 juin 2015

Ville de Laval
Service de l'urbanisme
Monsieur Sylvain Dubois
Case postale 422 – Succursale St-Martin
Laval, Qué. H7V 3G7

Ref. : **PIIA – Plan d'implantation et d'intégration architecturale** –
Règlement 2000 amendé le 22 mars 2006 – Partie IX-18
Quartier Laval-sur-le-Lac

Monsieur,

Nous désirons vous rappeler que certaines spécificités accordées et incluses dans le PIIA concernant le quartier Laval-sur-le-Lac ont été acceptées unanimement en assemblée générale.

Nous comptons bien que lors de vos études et votre révision du **Schéma d'aménagement et de Développement Ville de Laval** ces droits particuliers accordés aux résidents du quartier Laval-sur-le-Lac seront considérés et continueront d'être appliqués et en vigueur.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente.

Le comité de
L'Association de citoyens de Laval-sur-le-Lac

c.c. M. Nicolas Borne, conseiller municipal Laval-Les-Iles